

mar 26/05/2020 - 12:33



Suite à la situation délicate qui découle du placement en [redressement judiciaire de Presstalis](#), les initiatives continuent de voir le jour sur le territoire pour sauver les meubles. Comme nous l'explique l'AFP, les salariés de la filiale à Marseille du distributeur de journaux Presstalis, la SAD, en liquidation judiciaire, ont proposé ce lundi un projet de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) afin de « sauvegarder l'emploi » et d' « assurer la pluralité de la presse ».

Toujours devant l'usine qu'ils occupent depuis trois semaines empêchant ainsi la distribution des journaux, les salariés de la SAD ont ainsi présenté leur proposition de reprise. « *Nous ne faisons pas grève, nous avons été mis du jour au lendemain au chômage* », se sont défendus les représentants CGT marseillais à la tête « d'un projet alternatif » qui permettrait de reprendre la distribution des journaux « dès demain ». « *Nous demandons au gouvernement de prendre ses responsabilités et d'imposer la reprise de la distribution des journaux via un opérateur public* », comme La Poste, « *le temps que notre proposition se concrétise* », a détaillé Maxime Picard, délégué CGT.

La proposition fait donc état d'une SCIC détenue par les salariés, les usagers et éditeurs, par exemple, sans qu'aucune partie ne puisse dépasser 50% des voix. Une représentation qui ne préjugerait pas leur participation financière dans la SCIC. « *C'est une bataille essentielle. On a du mal à imaginer au moment où le gouvernement annonce un deuxième tour pour les municipales qu'il n'y ait pas de presse dans le pays* », a déclaré Olivier Mateu, délégué CGT des Bouches-du-Rhône et repris par l'AFP.

Pour rappel, la liquidation des deux filiales (SAD et la Soprocom) a été prononcée vendredi 15 mai par le Tribunal de commerce de Paris, tandis que l'organisation centrale de Presstalis a été placée en redressement judiciaire avec poursuite d'activité. Elles représentent 512 salariés sur une quinzaine de sites (134 à Marseille) et desservent près de 10.000 points de vente sur les 22.000 du territoire. Les offres de reprise de ces filiales doivent être déposées jeudi 28 mai au plus tard.

---

Union Presse - 16 place de la République 75010 Paris - Tél : 01 42 40 27 15